



# Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail [trizay.mairie@orange.fr](mailto:trizay.mairie@orange.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 MAI 2026 CONSEIL MUNICIPAL

Convocation adressée le 4 mai 2026

**L'an deux mil vingt-six, le onze mai, à 20 heures 30**, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Trizay-Coutretôt-Saint-Serge, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Evelyne VIGUERIE, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme VIGUERIE Evelyne, M. GRENECHE Loïc, Mme PEUVRET Sabine, M. LE GUERN Vincent, Mme DEVEAUX Nathalie, Mme GEORGES Teresa, M. BAILLEAU Ludovic, M. GOUPIL Christophe, Mme BAILLEAU Coraline formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CALLAUD Marie-Madeleine donne pouvoir à Mme VIGUERIE Evelyne, M. SAUQUES Nicolas donne procuration M. BAILLEAU Ludovic

Secrétaire de séance : Mme PEUVRET Sabine

Le compte-rendu de la séance du 17 avril est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION n° 2026-24

### **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la commune est inférieure à 2000 habitants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois compter de l'installation du conseil municipal. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double proposée par le conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la liste des commissaires ci-dessous :

<b>PERCHE</b>	Christine	10 Hameau du Chêne 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>NAVEAU</b>	Lucien	32 Coutretot 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>GRENECHE</b>	Loïc	4 TER CHEMIN DE LA FONTAINE 28400 TRIZAY COUTETOT ST SERGE
<b>PEUVRET</b>	Sabine, Eliane	La Grande Mairie 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>LE GUERN</b>	Vincent	5 rue de la Métairie 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>CALLAUD/ BONDIE</b>	Marie- Madeleine	19 Le pied de la Bruyère 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>DEVEAUX</b>	Nathalie	6 rue de la Métairie 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>GEORGES</b>	Teresa	3 rue de la Mairie 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>BAILLEAU</b>	Ludovic	Queux 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>GOUPIL</b>	Christophe	Les Touches 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>SAUQUES</b>	Nicolas	2 Les Cours 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>CHEVALLIER</b>	Isabelle	8 rue St Martin 28400 TRIZAY-COUTRETOT-ST SERGE
<b>BRAESCH</b>	Lina	Les Bordes 28400 TRIZAY-COUTRETOT-ST SERGE
<b>TURLOT</b>	Elisa	2 La Plumetière 28400 TRIZAY-COUTRETOT-ST SERGE
<b>GRENECHE</b>	Sandrine	4 TER Chemin de la Fontaine 28400 TRIZAY COUTETOT ST SERGE
<b>CHAUVEAU</b>	Laetitia	4 BIS Chemin de la Fontaine 28400 TRIZAY COUTETOT ST SERGE
<b>CHAUVIN</b>	Sophie	1 La Valinière 28400 TRIZAY COUTRETOT ST SERGE
<b>PEUVRET</b>	Didier	La Grande Mairie 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>GRISON</b>	Philippe	Les Vallées 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>PICHARD</b>	Christelle	11 La Valinière 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>DE LAFORCADE</b>	Pierre	La Grand Maison 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>BIDAULT</b>	Marie-Claire	1 Fauchet 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>JOBLET</b>	Brigitte	18 Le Pied de la Bruyère 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE
<b>NOEL</b>	Colette	2 Le Plessis 28400 TRIZAY COUTRETOT SAINT SERGE

Le conseil municipal après en avoir délibéré

ADOpte à l'unanimité les propositions à soumettre au Directeur Régional des Finances Publiques.

### QUESTIONS DIVERSES

Entretien des espaces verts au Hameau du Chêne : Mme VIGUERIE fait le point sur les différents devis reçus pour l'entretien au lotissement du Hameau du Chêne. Le devis de l'entreprise AD Paysages est retenu.

Chemin des randonnées : Mme VIGUERIE explique avoir reçu plusieurs devis. D'autres devis doivent être reçus avant une prise de décision.

Travaux de voirie - La Plumetière : Plusieurs devis ont été demandés

Formation de l'agent technique : Mme PEUVRET Sabine énumère le coût des devis pour une formation CACES pour l'agent technique et la location de matériel. Il a été convenu de ne pas donner suite à cette formation.

Problème d'évacuation des eaux de drainage : Mme VIGUERIE explique avoir constaté une déviation de l'eau de la cave d'une propriété vers le Chemin Les Roucherais. Un courrier avec mise en demeure de remettre en état le terrain a été envoyé au propriétaire.

Mme VIGUERIE a rencontré M. GRETHEN, animateur territorial du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Il propose son aide pour les futurs projets de travaux à venir (organismes, subventions).

L'entretien de la chaudière de la mairie a été réalisé par M. FRANCHET Guillaume.

Des dépôts sauvages ont été constatés sur le chemin bordant la chapelle Saint Serge. Des flyers vont être distribués afin de lutter contre les incivilités.

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 5 juin 2026.

Des réunions de quartiers (Trizay, Coutretôt, Saint Serge et Chainville) seront organisés en septembre.

Villes et Villages Fleuris : Mme Viguerie informe les conseillers municipaux du passage du jury au mois d'août 2026. Des fleurs seront achetées durant ce mois de mai.

Fin de la séance : 22h15